



**Comité Départemental de Tennis de Table de la Moselle**

Siège : ACADEMOS – 2 rue plénière – 57420 VERNY

Site internet : [www.cd57tt.fr](http://www.cd57tt.fr)

## CHAMPIONNATS DE MOSELLE INDIVIDUELS 2025/2026

Le Comité Départemental de la Moselle organise les **Championnats de Moselle Individuels**,  
les **samedi 28 et dimanche 29 mars 2026**  
au **Cosec du Wiesberg – Rue de Remsing à FORBACH.**

Le titre de Champion de Moselle sera décerné au vainqueur de chaque catégorie, celui-ci étant qualifié directement pour les Championnats du Grand-Est de la catégorie remportée (si celle-ci correspond à sa catégorie d'âge)

Des récompenses seront remises aux trois premiers.

### Rappel du règlement :

- sauf dispositions exceptionnelles, dans tous les tableaux, les joueurs seront répartis selon leurs points-classement 2<sup>ème</sup> phase dans des poules de trois joueurs, avec deux qualifiés par poule pour un tableau à élimination directe. Les troisièmes de poule disputeront une consolante. (Classement intégral si <32 joueurs, sinon 1 match garanti après les poules)

- **les participants peuvent s'inscrire dans deux tableaux, celui de leur catégorie et celui de la catégorie immédiatement supérieure. (Sauf dérogation exceptionnelle)**

- le règlement complet de l'épreuve est disponible sur le site internet du Comité Départemental, [www.cd57tt.fr](http://www.cd57tt.fr), en rubrique « Le Comité de la Moselle – Statuts et Règlements ».

### Tableaux organisés et horaires :

Dans tous les tableaux, **le pointage aura lieu, au plus tard, 30 minutes** avant l'heure officielle de début.

Samedi 28 mars :	E - Minimes Garçons	Début 10h00
	F - Minimes Filles	Début 10h00
	I - Juniors Garçons	Début 11h00
	J - Juniors Filles	Début 11h00
	A - Poussins	Début 13h00
	B - Poussines	Début 13h00
Dimanche 29 mars :	K - Seniors Messieurs	Début 9h00
	L - Seniors Dames	Début 10h00
	G - Cadets	Début 12h00
	H - Cadettes	Début 12h00
	C - Benjamins	Début 13h00
	D - Benjamines	Début 13h00

### Droits d'engagements :

**L'inscription est gratuite pour les licenciés engagés au Critérium Fédéral.**

Pour les autres joueurs, les droits d'engagement sont fixés à 8,00 €. (Le 2<sup>ème</sup> tableau est gratuit)

### Inscriptions et désistements :

Les engagements devront parvenir, à l'aide du bulletin d'inscription, par mail, au plus tard le **mercredi 25 mars 2026 à midi.**

En cas de forfait non excusé, une amende de 10 € sera adressée aux clubs des joueurs fautifs.

### Arbitrage :

Les joueurs assureront l'arbitrage des parties.

Le juge-arbitre de la compétition, sera M. Franck SCHOUVER – 06 87 07 39 75